

GREVE A STUDER

POUR LE RETRAIT DE 13 LETTRES DE LICENCIEMENTS

Vendredi 30 novembre les 120 camarades de l'imprimerie Studer SA se sont mis en grève dès 6 heures le matin.

Le mot d'ordre a été voté en assemblée générale le mardi 27 novembre par une écrasante majorité du personnel, qu'il soit membre de la FST ou membre de l'USL.

La grève est massivement suivie et bloque l'ensemble de l'entreprise. Une délégation a négocié plus de 13 heures depuis vendredi, sans résultat tangible.

Les raisons invoquées par la direction pour licencier ces ouvriers sont contradictoires, et surtout cette dernière n'apporte aucune preuve à ses arguments. Selon elle, on devrait la croire sur parole, par conséquent tout accepter les yeux fermés.

En faisant grève les travailleurs de Studer SA montrent à nous tous, travailleurs de l'imprimerie, que nous sommes plus qu'une marchandise que l'on achète ou vend, mais que nous sommes des hommes et des femmes, avec notre dignité, même si nous ne possédons aucun autre moyen d'existence que notre travail. On ne peut nous jeter à la ferraille comme une vieille machine. Ces licenciements, après ceux annoncés par la Tribune, tendraient à prouver que les patrons sont décidés à produire le même volume de travail (ou même plus) avec moins de personnel, aidés en cela par les nouveaux moyens de production et une accélération des cadences (donc une concurrence aux délais) complètement déments. Qu'ils mettent donc de l'ordre dans leurs rangs pour continuer à nous garantir l'emploi à tous. Les prochaines négociations pour le CCT (contrat collectif) doivent aller dans ce sens et la lutte menée actuellement ne peut que renforcer nos chances de l'obtenir.

LA FST, DE MEME QUE L'USL DE GENEVE, NE PEUT QUE SOUTENIR
CETTE LUTTE EN TOUS POINTS EXEMPLAIRE.

Le secrétariat central FST (à Berne) soutient aussi cette lutte.

Le contrat collectif indique : "il ne doit pas être rendu impossible aux parties d'exercer leur solidarité de classe".

LA FST GENEVE, LORS DE LA REUNION DE SON COMITE, A DECIDE
A L'UNANIMITE QU'UN SIMPLE SOUTIEN MORAL ETAIT INSUFFISANT.
LA FST SALUE ET REMERCIE LES TRAVAILLEURS DE STUDER MEMBRES
DE L'USL QUI SE SONT TOUS JOINTS A LA LUTTE.

FACE A L'INTRANSIGEANCE DE LA DIRECTION, IL FAUT QUE TOUS
LES TRAVAILLEURS DE L'IMPRIMERIE MONTRENT QU'ILS SONT
CONCERNES.

L'ASSEMBLEE DE MILITANTS, REUNIE LE 3 DECEMBRE 1979, APPUYEE
PAR L'ENSEMBLE DES CAMARADES EN GREVE, MANDATE LE COMITE POUR
CONVOQUER UNE ASSEMBLEE GENERALE PENDANT LES HEURES DE TRAVAIL.

Aussi, le Comité de la FST et l'assemblée de militants lancent le
mot d'ordre suivant:

MOT D'ORDRE DE DEBRAYAGE

mercredi 5 décembre 1979

dès neuf heures trente.

ASSEMBLEE GENERALE DE DEBRAYAGE A 10H. grande salle du Faubourg Terreaux-du-Temple &

Cette assemblée devra déterminer la suite de l'action à mener contre
ces licenciements et pour la sécurité de l'emploi.

Le Comité et l'assemblée de militants proposent que notre assemblée
de débrayage lance un ultimatum à la direction de STUDER SA et à
l'ASAG pour qu'elles annulent les lettres de licenciement et qu'elles
discutent sérieusement de la sécurité de l'emploi pour tous.

Les Commissions ouvrières, les percepteurs, les membres de l'assemblée
de militants doivent appliquer et faire appliquer scrupuleusement ce
mot d'ordre de débrayage.

LA SOLIDARITE DE CLASSE DOIT ETRE TOTALE, L'UNITE SANS FAILLE.

A CE PRIX, NOUS OBTIENDRONS ENFIN LA SECURITE DE L'EMPLOI POUR TOUS,
ET A DES CONDITIONS DIGNES DES TRAVAILLEURS QUE NOUS SOMMES.

Le Comité
et l'assemblée de militants